



## Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Contact/coordination: Alain David

Tél.: 06 44 79 72 47

Site FFAP : <http://www.apipro-ffap.net/>

---

### L'Antenne, bulletin électronique de liaison

28 janvier 2015

#### **Dons essais : financement film**

Amandine était venue à l'AG de la FFAP . Leur projet est de filmer notre transhumance de solidarité le 28 mars .

Reste à trouver le financement de ce film : objet du mail ci-dessous .

A relayer au maximum dans vos réseaux .

"Bonjour,

*Nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de prospérité des essaims pour 2015. Nous nous sommes rencontrés à Angers ou à l'assemblée générale de la F.F.A.P. en novembre dernier car Simon, Corneliu et moi-même avons l'envie de porter la voix de l'apiculture et du cri silencieux des abeilles à travers un beau film documentaire intitulé "Tout devient silencieux". Une version courte de 12min a été projetée au cinéma des 400 coups cet été à Angers dans le cadre du laboratoire documentaire Premiers Plans.*

*Pour bien commencer l'année 2015, nous souhaiterions vous proposer de vous joindre à notre projet de film en faisant appel au don collectif (d'une participation minimum de 2€) sur le site touscoprod : <https://www.touscoprod.com/fr/toutdevientsilencieux>. Cette collecte a pour objectif d'atteindre un budget pragmatique (et serré) de 8000€ en 45 jours pour réaliser l'ensemble du film, c'est-à-dire la réalisation et la diffusion. Si vous ne pouvez pas participer, l'important c'est d'en parler autour de vous. Concernant le don, il s'agit de quelques clics en vous laissant guider sur le site (qui est sécurisé et bien connu du milieu cinématographique).*

*Nous avons prévu de filmer la transhumance des essaims de solidarité fin mars organisée par la F.F.A.P., ainsi que le début de la saison dans la région d'Angers dès que les beaux jours seront de*

*retour. D'ici là nous avons besoin de votre soutien pour nous équiper et nous préparer afin de concrétiser ce grand projet. Nous espérons que le film rencontrera son public et permettra aux réseaux apicoles de sensibiliser davantage la population sur une situation d'urgence qui nous concerne tous.*

*D'avance un grand merci à tous et belle continuation,*

*Simon, Corneliu & Amandine "*

### **Courrier aux Députés et Sénateurs**

La FFAP a envoyé le courrier ci-dessous à tous les députés et sénateurs en fin de semaine dernière . Courrier accompagné de deux pj , la "Contribution FFAP dossier néonicotinoïdes-16/12/2014" voir Antenne du 26/12 et site ,et le courrier à MM.Le Foll et Fauconnier ( voir pj).

A ce jour : 3 réponses .

*Mesdames les Députées, Messieurs les Députés*

*Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs*

*La FFAP vous alerte sur la situation dramatique de l'apiculture .*

*C'est hélas récurrent depuis plusieurs années, les abeilles vivent ou plutôt survivent dans un environnement hostile et toxique ; la production de miels s'effondre, des exploitations disparaissent.*

*Autre fait récurrent , les pouvoirs publics, et notamment les Ministres de l'Agriculture qui se sont succédé, n'ont que très partiellement répondu à nos demandes, et visiblement ignorent ou veulent ignorer les grandes difficultés dans lesquelles se débattent les exploitations apicoles ainsi que la catastrophe environnementale qui s'annonce (sols, eau et air pollués par les pesticides et notamment par les insecticides de la famille des néonicotinoïdes) .*

*Dans ce contexte, où l'apiculture française se délite , les syndicats apicoles (la Confédération Paysanne ,la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels, l'Union Nationale de l'Apiculture Française, et le Syndicat National de l'Apiculture ) qui regroupent la majorité des apiculteurs professionnels et amateurs ont proposé à M. Le Foll, ministre de l'agriculture, un ensemble de mesures de soutien aux exploitations (courrier en date du 6 novembre 2014, joint à ce message). Le maintien de colonies en capacité de production nous semble la plus grande des priorités si nous voulons sauver l'apiculture et par conséquent*

*les abeilles: c'est dans ce sens que nous avons rédigé nos propositions.*

*A ce jour , nous n'avons obtenu aucune réponse de M. le Ministre à nos demandes et propositions.*

*S'agit-il d'un déni de la réalité ou de mépris des apiculteurs? Ou des deux ?*

*Nous pourrions le penser , car cette absence de soutien économique s'exprime également dans un silence tolérant vis à vis des néonicotinoïdes , hors quelques très partielles interdictions .*

*Depuis 20 ans , les abeilles subissent les méfaits de ces insecticides systémiques ,en pelliculage de semences, comme dans tous les autres modes d'application (voir pièce jointe) .*

*Face à la considérable compilation d'évidences scientifiques , le gouvernement ne réagit pas .*

*Et pourtant l'apiculture n'est-elle pas un acteur majeur de l'agroécologie, officiellement promue par le ministère de l'agriculture ?*

*La FFAP ,ainsi que la majorité de la filière apicole , demande l'interdiction de toutes les utilisations des substances néonicotinoïdes .*

*Le 4 février 2015 sera proposé au vote du Sénat une résolution visant à inviter le gouvernement français à agir auprès de l'Union européenne pour obtenir un moratoire européen sur l'ensemble des pesticides*

*néonicotinoïdes tant que les risques graves sur l'environnement et la santé humaine ne seront pas écartés.*

*Nous vous demandons, mesdames les sénatrices et messieurs les sénateurs, de soutenir cette résolution et d'aller ainsi dans le sens des recommandations incluses dans votre rapport « Pesticides : vers le risque zéro ».*

*Plus généralement, Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs, nous sollicitons vos soutiens et interventions afin que nos campagnes , toutes régions confondues , ne soient pas le théâtre d'un définitif "Printemps silencieux" .*

*Veillez recevoir , Mesdames , Messieurs, nos sincères salutations .*

d'administration de la FFAP

## Arrêté abeilles

-Le point de vue de la FDSEA28

[http://www.fdsea28.fr/bibliotheque\\_ndf/actualites/20141219\\_Contribution\\_FDSEA28\\_a\\_la\\_consultation\\_publicque\\_de\\_larrete\\_sur\\_les\\_traitements\\_er\\_Les\\_fruits\\_et\\_légumes\\_](http://www.fdsea28.fr/bibliotheque_ndf/actualites/20141219_Contribution_FDSEA28_a_la_consultation_publicque_de_larrete_sur_les_traitements_er_Les_fruits_et_légumes_)  
<http://www.forumphyto.fr/wp-content/uploads/2014/12/1412ProjetArreteAbeilles.pdf>

-La presse spécialisée

<http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/projet-d-arrete-abeilles-des-contraintes-inacceptables-et-irrealistes-98160.html>

Où l'on apprend qu'il existe un lobby agricole

<http://alerte-environnement.fr/2015/01/22/arrete-abeilles-du-rififi-a-venir-chez-les-apiculteurs/>

## Ariège

Bonjour à tous,

*Voici quelques informations suite aux principales actions menées par le collectif ces dernier temps.*

**Tout d'abord la réunion du 17 novembre 2014 à la préfecture**, en présence notamment de M. Gerster : nous avons été très déçus de cette réunion. Pour résumer je vous invite à lire l'édito et la lettre ouverte de l'UNAF au ministère, ci-jointe, qui résume bien la situation.

**Suite à la réunion du 17, le journal terre d'Ariège a publié un article honteux intitulé "surmortalité des abeilles, les éleveurs mis hors de cause"**. Colère pour nous, car nous n'avons jamais accusé les éleveurs, mais avant tout les Autorisations de mises sur le marché (AMM) des produits qu'ils utilisent. Vous l'avez compris, il ne nous est pas facile de dialoguer avec la chambre d'agriculture, le GDS élevage et le journal Terre d'Ariège, qui cherchent à nous opposer aux éleveurs. Il s'en est suivi une bataille d'article dans la dépêche, dans terre d'ariège, et d'autres journaux... Malgré une réunion avec la chambre d'agriculture et une autre avec le GDS, ils ne comprennent pas notre position... Désormais le dialogue avec eux est impossible. Et ce n'est pas faute de les avoir sollicité! On se passera de leur soutien...

**Coté administration**, sachez que nous avons reçu la semaine dernière le compte-rendu officiel de la réunion du 17 novembre. Nous l'avons refusé en l'état, tellement son contenu ne reflétait pas la réunion. Colère aussi pour nous car nous n'avons toujours pas d'interlocuteur unique, et bien souvent nos mails à l'administration restent sans réponse. Du coup nous avons envoyé un joli mail à Gerster, Meziani et la préfète pour leur faire part de notre mécontentement... Mail évidemment resté sans suite à ce jour.

**Coté DDCSPP, les échanges sont davantage fructueux**. Nous les avons rencontré en déc. dernier pour examiner ensemble la nouvelle note de service qui décrit les modalités d'intervention des services de l'Etat dans le cas des mortalités hivernales. Une prochaine réunion est prévue d'ici la fin du mois, toujours au sujet de la note de service, et aussi pour faire le point sur les mortalités déclarées aux services de l'Etat (DDCSPP) cet hiver, et pour revoir ensemble le compte-rendu de la réunion du 17 nov., que visiblement les services de l'Etat (en tout cas la DDCSPP) sont prêt à revoir.

**Coté Protocole de l'ITSAP**, certains d'entre nous ont rencontré en décembre dernier Cyril VIDAU qui est venu nous présenter les grandes lignes du protocole. Virginie Britten de l'ADAM était également présente. En 2 mots il s'agit d'une étude sur 2 ans qui va démarrer en 2015. Mais la réunion a surtout consisté à identifier des sites pour l'étude. A ce jour nous n'avons toujours pas connaissance du protocole... Nous n'avons pas manqué de lui demander.. Une prochaine réunion avec Cyril VIDAU est prévue en février.

**Coté plaintes : le tribunal de grande instance de Foix nous a fait savoir que l'enquête judiciaire ordonnée est terminée** (cela

faisait suite à ceux parmi vous qui avait porté plainte l'hiver dernier, contre X). Citation du procureur : "Conformément aux conclusions de l'enquête administrative, elle ne permet pas de dégager de responsabilité pénale car les causes de cette surmortalité demeurent incertaines et que l'éventuelle utilisation de produits interdits en France ne peut être imputée à quelque personne identifiée. Je suis donc dans l'obligation de procéder au classement sans suite de cette procédure, décision qui pourra toutefois être rapportée si de nouveaux éléments exploitables étaient portés à la connaissance de l'autorité judiciaire." **Bref une fois de plus, on retrouve bien des pesticides dans nos ruches mais non, la thèse de la multifactorialité est évoquée... Thèse inacceptable. S'il existe bien plusieurs causes dans les surmortalités d'abeilles, seul un élément peut déclencher une telle hécatombe.**

**Coté indemnisation : rien, toujours rien.** Et ne vous y trompez pas, la procédure de calamité agricole que certains d'entre vous ont peut-être demandé en 2014 n'a rien à voir avec nos problèmes de mortalité, mais uniquement avec la météo.

**Coté syndicats :** suite à nos mails où nous avons sollicité les syndicats, notons les retours de la FFAP, l'UNAF, la conf. Nous avons cherché à contacter les syndicats agricoles du département (JA et FDSEA), ils n'ont tout simplement pas répondu à notre proposition de rencontre, ni à notre relance.

**Et tout le reste :** faire suivre l'information, autant que faire se peut..., mails de réponses à certains élus, recherche d'information, contacts presse, rédaction d'articles, etc.

Merci à tous ceux qui s'impliquent, et merci à tous ceux qui nous soutiennent! Si vous souhaitez nous aider, on trouvera bien quelque chose à vous faire faire! n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Merci de m'avoir lu jusqu'au bout,

A bientôt

Céline Henck

## Cotisations 2015

**Pensez à renouveler votre cotisation ou à adhérer, pour celles et ceux qui ne l'auraient pas fait. Notre représentativité doit être encore plus importante.**